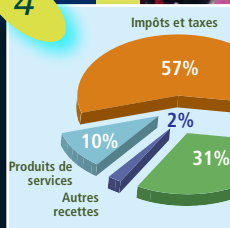


www.dampmart.fr



Carnaval 2010

4



Le budget

6



Les logements sociaux

16



Boxe : remise des diplômes



Voyage des anciens 2010

SOMMAIRE



8



10



15

L'Écho de Dampmart :

Bulletin d'Informations Municipales
Dépôt légal : n°97 ARC 013

Directeur de la Publication :
Georges CARRE

Rédaction et photos :
Commission Communication
& Information de la Mairie Dampmart

Conception - impression :
AZAPRIM : 01 60 07 79 45
tirage : 1 400 ex



Vie communale

- Budget 2010

4

Urbanisme - Environnement

- Un budget ambitieux et innovant pour notre commune
- Modification du POS
- Logements sociaux une démarche choisie

5

5

6

Vie scolaire

DOSSIER : LA MAIRIE ET LES DAMPMARTOIS

- Le centre de loisirs et l'accueil périscolaire
- Tous en scène
- Une sortie au centre Georges Pompidou

8

10

11

Vie Locale

- Le carnaval 2010 au moyen âge
- Décorations de Noël
- Loto 2010
- Les extérieurs du prinTemps de paroles à Dampmart
- Une sortie à la Ferté Milon

12

14

14

15

15

Le coin des associations

- Boxe Française
- Association des Parents d'élèves
- Multiclub
- Les Z'improbables
- Téléthon 2010

16

17

18

18

18

Marne et Gondoire

- Travaux d'assainissement, c'est parti

19

Informations et communications

- Etat civil
- Un peu d'histoire

20

21



Editorial du Maire

Je suis très heureux de vous présenter ce nouveau numéro de l'Echo de Dampmart. Il met en avant les projets qui sont ou qui vont se réaliser.

2010 a déjà été marquée par des sujets graves qui modifieront notre regard sur notre vie de tous les jours, la crise financière qui s'est transformée en crise économique, en crise alimentaire et nous touche aujourd'hui avec une récession dans notre zone « EURO ». Le volcan islandais s'est aussi invité et a bloqué la navigation aérienne, interdisant ainsi tout déplacement et échanges entre les pays concernés. N'oublions pas non plus,

Fête
au village



Fête
des bords
de Marne

« Xynthia » qui a frappé la Vendée avec les inondations et nos pensées vont vers ceux et celles qui ont perdu un proche, un ami, leur maison. Et dernièrement rappelons la marée noire en Louisiane avec l'explosion de la plateforme pétrolière BP au large du golf du Mexique. Toutes ces catastrophes nous ramènent au temps des responsabilités. Pour reconsidérer notre façon de gérer en privilégiant les impacts

plutôt que les gains à court terme.

Le Développement Durable est un moyen d'y parvenir, avec la prise en compte du risque et de l'impact des actes de chacun.

Dampmart n'est pas à l'écart du monde et nous devons nous positionner aujourd'hui pour demain. En avril dernier, le Conseil Municipal a voté le budget pour 2010. Cette année encore, l'effort est porté sur le maintien de la bonne qualité de service aux Dampmartois, la poursuite de la rénovation et l'entretien des bâtiments communaux, dans une démarche de développement

durable ainsi que le financement des projets d'infrastructure tout en limitant l'impact sur les Dampmartois des baisses des recettes.

Un certain nombre de dossiers majeurs sont traités dans ce numéro, les logements sociaux, le Plan d'Occupation des Sols, le Plan Local d'Urbanisme, la mise en conformité d'une partie du réseau d'assainissement, le lancement des réunions de riverains qui ont comme objectifs de vous rencontrer et de discuter de vos préoccupations quotidiennes pour tenter de vous y apporter des réponses.

En septembre prochain, l'arrivée du policier municipal renforcera l'équipe communale. Il s'agit d'un homme d'expérience, rompu sur la mise en place des règlements, arrêtés municipaux, sur la prévoyance, la relation avec les administrés, la recherche de la connaissance du territoire.

Il lui a été clairement demandé, dans un premier temps, de procéder à une phase d'observation, de prise en compte du territoire, dans un second temps de créer les documents nécessaires permettant à notre commune d'être en cohérence avec notre stratégie liée à l'environnement, l'urbanisme, la sécurité et le bien vivre.

Parallèlement, cet agent devra favoriser le dialogue, l'explication, l'information, la prévention et enfin réprimera quand tout aura été tenté. Il assurera également les fonctions de policier municipal pour les manifestations.

Enfin la vie associative et festive sera riche sur les mois de juin et septembre. Un certain nombre d'animations ont eu lieu ou se tiendront prochainement : le Marathon de Marne et Gondoire, la fête des bords de Marne, la fête au village, le forum des associations de septembre, la brocante, ... L'équipe d'animation de Dampmart est en recherche de bénévoles pour les aider dans l'organisation et la mise en place de ces journées. Si vous avez envie de vous investir n'hésitez pas à contacter la mairie qui vous mettra en relation avec la Vie Locale.

Bonne lecture.

Georges CARRÉ,
Maire de Dampmart

Budget 2010

Maintenir la qualité de service et les investissements dans un environnement difficile

Le 9 avril 2010, le Conseil Municipal a adopté le budget de l'année 2010. Ce moment est l'occasion d'un bilan et de la définition de nos projets pour la Commune.

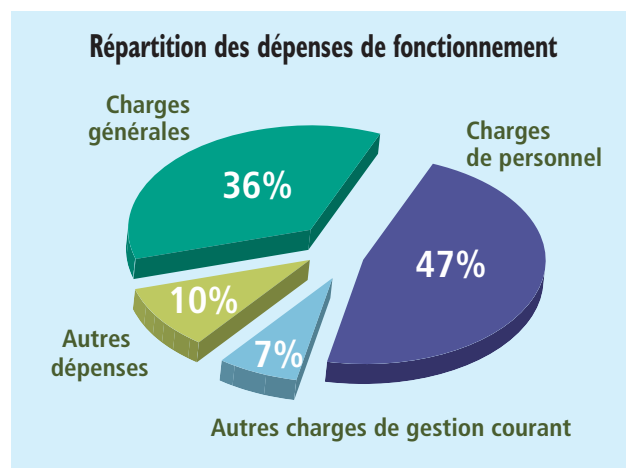
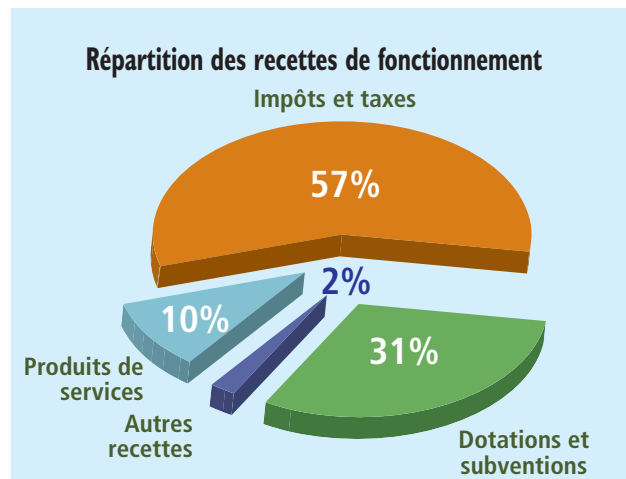
Le bilan fait apparaître que le budget des communes est de plus en plus contraint. Pour 2009, compte tenu de la crise économique, nous avons vu les recettes de Droits de Mutation divisées par 2. Pour 2010, nous n'attendons pas de retour à « la normale » de ce produit et certaines autres ressources vont diminuer : en effet, le gel des dotations versées par l'Etat aux collectivités a commencé puisque notre Dotation Globale de Fonctionnement Forfaitaire diminue de 0.2 % et la Dotation de Péréquation de 10 %. Si les appellations de ces recettes peuvent paraître « barbares », l'ensemble des dotations et subventions reçues par la commune de l'Etat notamment représente le tiers de nos ressources.

Cependant, il est apparu aux élus que compenser strictement cette baisse de recettes par l'impôt n'était pas une bonne solution et que la pression fiscale devait rester limitée en ces temps difficiles. Aussi, les taux communaux varieront peu par rapport à l'année dernière : (voir tableau ci dessous)

alors que les frais supportés par la commune augmenteront. L'autofinancement dégagé par la commune, c'est-à-dire la somme permettant de financer les investissements après remboursement des emprunts, sera de 4% supérieure au budget 2009, s'élevant à 102.328 €.

Le budget 2010 va permettre de :

- poursuivre les aménagements des bâtiments dans une démarche de développement durable pour permettre à terme des économies substantielles de fonctionnement (chauffage, éclairage).
- continuer d'améliorer le confort des structures scolaires existantes avec des travaux de peinture notamment
- maintenir notre qualité de service et notre soutien au tissu local : voyage des anciens, projets pédagogiques de



Nous entreprendrons également des investissements nécessaires à notre commune, tant concernant la voirie que la préparation du Plan Local d'Urbanisme ou la poursuite des études, plans et appels d'offres relatifs au Projet Scolaire. La dette communale reste faible et 2 emprunts arriveront à échéance cette année permettant de donner de nouvelles marges de manœuvre dans la réalisation des différents projets.

Sylvain Guillebaud
pour la commission finance

Evolution des taux de fiscalité locale

en %	2009	2010	Moyenne Département
Taxe d'Habitation	13,99%	14,25%	15,52%
Taxe sur le Foncier Bâti	24,40%	24,45%	23,99%
Taxe sur le Foncier non Bâti	53,00%	53,00%	48,10%

Les élus ont également décidé de ne pas modifier le prix des services. Ainsi, les prix de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire resteront inchangés pour la rentrée scolaire 2010-2011

l'Accueil de Loisirs, subventions aux associations tout en limitant les dépenses puisque ces charges à caractères général diminuent par rapport au budget 2009.

Evolution de la dette

	Capital restant dû au 1 ^{er} Janvier	Annuité de l'exercice
2009	908 723 €	163 671 €
2010	789 037 €	163 671 €
2011	681 905 €	93 940 €

Un budget ambitieux et innovant pour notre commune

Les réflexions de la commission travaux ont permis d'établir une liste prioritaire d'opérations effectuer sur notre commune.

Le budget de fonctionnement a été augmenté notamment sur les réfections de voiries qui ont énormément souffert cet hiver. Par ailleurs, l'effort budgétaire a été maintenu sur la réhabilitation des bâtiments communaux avec comme priorité les écoles.

Le budget d'investissement permet de souligner cette année l'effort de la commune sur les politiques de développement durable, avec des opérations menées sous la responsabilité de Pierre Choffardet et la collaboration du lycée Guillaume d'Aulnay sous bois.

Des travaux d'aménagement de voirie et création de trottoir sont prévus ruel les colas.

Le chemin des Tartreux fait l'objet d'une réfection importante à hauteur des terrains de tennis et de la ferme avec l'aide de Marne et Gondoire. Ce chemin voit aussi la création d'un réseau d'eau pluviale dans sa partie urbaine avec un aménagement permettant de sécuriser les personnes en ralentissant la circulation et de créer un espace de stationnement d'une capacité importante.

Nous réaliserons également l'achat et le renouvellement de matériels indispensables au fonctionnement du service technique.

Le cimetière fera l'objet d'une attention particulière avec le relevage de plusieurs dizaines de tombes afin de retrouver un nombre suffisant de places pour les années à venir. Une étude sera menée avec une enquête publique pour permettre l'extension de notre cimetière et ainsi pérenniser pour plusieurs années ce lieu cher au cœur des dampmartois.

Enfin, un équipement important fait l'objet d'études avancées et pourrait être lancé avant la fin de cette année. Il s'agit de la création du bâtiment des services techniques et d'une aire de stockage. Cet outil indispensable offrira une surface de rangement et stockage très importante. Ce sujet fera l'objet d'un dossier dans un prochain numéro.

*Laurent Delpech
pour la commission travaux*



Modification du POS (plan d'occupation des sols)

Une enquête publique s'est tenue courant mai concernant la modification du règlement du POS de notre commune. Suite au retour du rapport du commissaire enquêteur, une réunion du Conseil Municipal s'est tenue fin juin en vue d'adopter les modifications proposées.

En attendant que soit menée à bien la mise à niveau de notre document d'urbanisme par la publication, après au moins deux ans de travaux, d'un PLU (plan local d'urbanisme), il est apparu essentiel de procéder sans attendre à une modification du POS actuel pour :

- permettre d'intégrer les logements sociaux et respecter la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain), sans pour autant édicter des règles d'exception pour ces seuls logements,

- corriger quelques règles techniques selon les différentes zones de Dampmart,

- réduire autant que possible les potentialités du document actuel que des lotisseurs peu scrupuleux ne se privent pas d'exploiter au détriment de l'intérêt collectif. Par ailleurs, la finalisation de la ZAC des Cordonniers nécessite l'adoption d'un règlement adapté à la zone NAA. Enfin, suite à la réforme de la loi d'urbanisme d'octobre 2007 et aux travaux dits « Grenelle I » la Commune doit prendre en compte les directives d'application des principes du développement durable comme la pose de panneaux solaires, jusqu'à maintenant interdite par le POS en cours.

Cette démarche nous permet donc de répondre rapidement à ces exigences sans pour autant modifier économiquement le POS, document essentiel à la protection et au développement de notre Commune. Cette étude et l'élaboration de ce document ont demandé 9 mois de travail en collaboration avec les services de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire et notre conseil juridique.

Cette étape constitue aujourd'hui une bonne analyse pour aborder le PLU pour lequel une procédure d'appel d'offre, effectuée durant le premier trimestre, a permis de retenir un cabinet d'urbanisme. Il sera chargé de l'élaboration de ce document primordial au bon développement de notre village.

A suivre dans notre prochain numéro.

*Laurent Delpech et Jacques Pottier
pour la commission urbanisme*

Logements sociaux une démarche choisie

La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) impose en Ile de France aux communes de plus de 1500 habitants un taux de 20% de logement locatif aidé.

Il s'agit d'une obligation incontournable. Quels que soient les gouvernements et leur sensibilité politique, les préfets ont pour constante mission d'inciter fortement les communes à respecter cette loi. Ils disposent par ailleurs de pouvoirs étendus pour imposer des logements pour les communes ne respectant pas la loi. Dampmart avec un taux de 8,5% est totalement concernée par ces textes. Il manque à ce jour 137 logements.

Notre commune se doit de respecter la loi SRU

Depuis plusieurs années, les élus ont recherché des solutions compatibles avec notre village. Ils ont agi pour :

- faire reconnaître des logements aidés comme ceux de la résidence de la Dhuys (rue de Bourdin),
 - négocier auprès des autorités compétentes nos difficultés à réaliser un tel programme,
 - freiner, par une veille foncière, des projets immobiliers qui, mécaniquement, auraient augmenté le déficit.
- C'est après toutes ces actions que notre commune est prête à lancer un programme « multi sites » de 58 logements. L'aide et l'action de la CAMG (Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire) ont été déterminantes. Avec le transfert de compétence « logement social », la CAMG aide les communes dans l'étude, le portage du foncier (acquisition des terrains à la

place de la commune mais en parfaite concertation), l'organisation de concours de maîtrise d'œuvre ou encore dans le choix d'un bailleur social adapté à la commune et à ses attentes. La CAMG intervient dans la réalisation d'un document de référence appelé PLH (Plan Local de l'Habitat) qui sera le résultat d'une étude de faisabilité négociée et validée par l'Etat à son terme. Pour Dampmart, la CAMG a rempli toutes ces missions, en lien constant avec vos élus qui ont validé les étapes et les documents.

Le portage foncier a été réalisé par la communauté d'agglomération et, pour une opération, par l'EPFIF (Etablissement Public Foncier d'Ile de France), organisme d'état dont la mission est d'aider les collectivités à réaliser des programmes de logements sociaux. Un concours a été organisé afin de trouver le bailleur social prêt à répondre aux exigences des élus de Dampmart. Le bailleur FSM (Foyer de Seine et Marne) est sorti lauréat. Cette société anonyme d'HLM Seine et Marnaise est issue de la fusion des organismes de l'Opac de Melun et de Fontainebleau. Elle a réalisé et exploite plus de 6000 logements sur notre département. Son engagement est de 50 ans, durée des investissements et des crédits consentis auprès de la caisse des dépôts, ainsi que les subventions obtenues auprès de l'état, des collectivités territoriales (commune, département, région) ou encore d'investisseurs privés, dans le cadre du 1% patronal.

Ces participations permettent à ces investisseurs d'obtenir des réservations de logements sur les futures réalisations. Ainsi, pour Dampmart, la région et le département ont investi pour leurs fonctionnaires territoriaux, l'Etat, par l'intermédiaire du Ministère de l'Intérieur, pour loger ses policiers, et le 1% patronal pour les salariés du secteur privé. La commune se voit attribuer un grand nombre de logements en attribution propre grâce à la réversion du quota dont disposait Marne et Gondoire au titre de l'effort consenti. L'exploitation des logements et leur entretien sont financés uniquement par les rentrées des loyers.

Le bailleur social FSM est très vigilant quant au choix de ses locataires : il ne fait face qu'à seulement 5% de loyers impayés, ces derniers faisant l'objet d'une régularisation à court terme. Ces logements s'adressent à des familles solvables, n'ayant pas d'antécédent

Des logements aidés

Type de ménage	Nombre de personnes composant le ménage	PLUS ⁽¹⁾	PLAI ⁽²⁾
		Montant annuel Montant mensuel	
1	1 personne seule	21 802	11 993
		2 523	1 388
2	2 personnes ne comportant aucune personne à charge, à l'exclusion des jeunes ménages	32 584	19 551
		3 771	2 263
3	3 personnes ou 1 personne seule avec 1 personne à charge, ou jeunes ménages sans personne à charge	39 170	23 501
		4 534	2 720
4	4 personnes, ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge	46 917	25 804
		5 430	2 987
5	5 personnes, ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge	55 541	30 549
		6 428	3 536
6	6 personnes, ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge	62 500	34 376
		7 234	3 979
Par personne supplémentaire		6 964	3 830

Le tableau ci-contre fixe les ressources annuelles et mensuelles à ne pas dépasser pour obtenir un logement social, il en ressort que 70% des français peuvent avoir accès au logement social. La loi impose pour chaque programme 25% de P.L.A.I.⁽²⁾ (prêt locatif aidé d'intégration). Sur Dampmart les 75% restants sont des P.L.U.S.⁽¹⁾ (prêt locatif à usage social).

par l'Etat à son terme. Pour Dampmart, la CAMG a rempli toutes ces missions, en lien constant avec vos élus qui ont validé les étapes et les documents.

Le programme

La carte ci-contre situe les opérations projetées et les terrains pour lesquels l'acquisition s'est effectuée à l'amiable : soit par négociation directe, soit par préemption dans un seul cas, le propriétaire souhaitant vendre son terrain.



d'impayés de loyers. Les dossiers sont présentés pour étude en commission d'attribution dans laquelle la commune sera représentée par un élu.

L'étude des projets

Le Conseil Municipal de Dampmart a mis en place une commission logements sociaux sous la responsabilité de Laurent Delpech constituée de quatre conseillers municipaux : Patricia Norris, Roselyne Leduc, Alain Corblin, Vincent Vidal-Naquet. La mission fut d'estimer les besoins de la commune pour négocier avec le bailleur social FSM les choix possibles afin d'étudier au final des permis de construire acceptables pour l'ensemble des partenaires.

Des réunions de voisins ont été organisées afin d'expliquer, de rassurer et de mettre en relation le bailleur social avec ses futurs voisins.

Tout ce travail a été réalisé en moins d'un an pour les cinq opérations, sans oublier la réflexion sur une modification du POS (Plan d'Occupation des Sols) indispensable pour finaliser l'ensemble des projets. Les permis sont déposés et sont en cours d'instruction à la DDEA (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture).

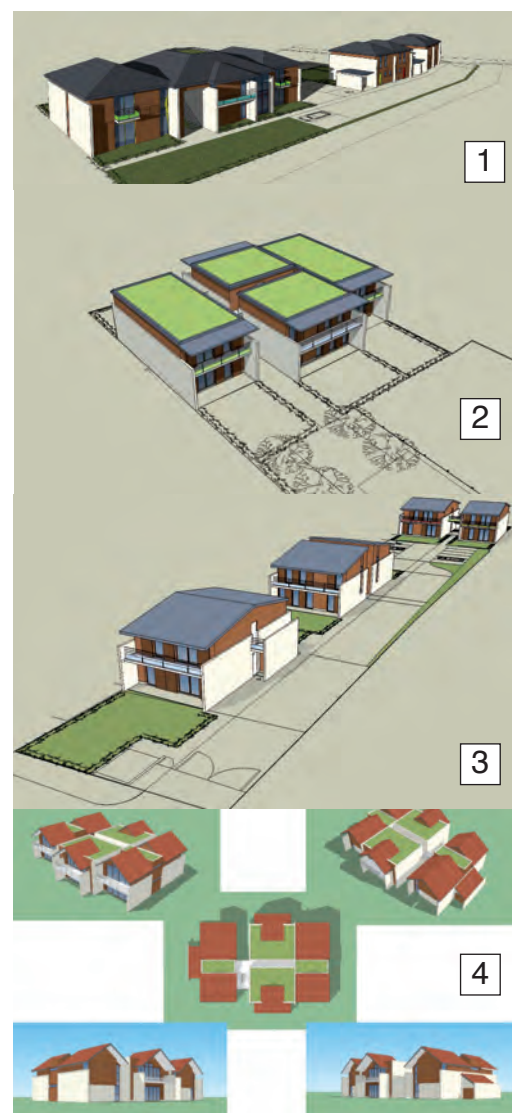
La phase travaux débutera en 2011. Le planning imposé par la commune au bailleur social FSM est motivé par la réalisation des équipements communaux dont le scolaire. Les opérations verront le jour au fur et à mesure, étalées sur trois ans.

Ces opérations d'un total de 58 logements représentent un budget de 9,5 millions d'euros et permettent à la commune de réduire fortement son manque de logements sociaux vis à vis de la loi SRU. La réalisation de la ZAC des Cordonniers viendra compléter de 18 logements ces opérations ainsi que la reconnaissance de 6 logements conventionnés sur l'EHPAD (future maison de retraite rue du Limonet).

Il faut comprendre que la municipalité est très soucieuse de toute opération immobilière sur la commune. Ce n'est pas la pénalité de 156 euros en moyenne par logement manquant qui pose problème, cependant ce montant peut-être doublé et ne dispense en aucun cas la commune de la réalisation de ces logements. Dans ce cas, la construction d'un logement social coûterait en moyenne 150 à 200 000 euros ce qui serait extrêmement pénalisant pour la commune, sans oublier la maîtrise foncière très difficile à obtenir.

En espérant que cet article puisse répondre à vos questions, les élus restent à votre disposition pour répondre plus précisément si besoin, lors des réunions de riverains organisées par la commune.

*Laurent Delpech
pour la commission logement social*



La Mairie et les Dampmartois

Accueil de loisirs et périscolaire



Le dernier service que nous vous présentons est celui qui regroupe l'accueil de loisirs et le périscolaire.

■ Accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires

Le centre Maurice MOISY ouvre ses portes les mercredis, petites vacances et en Juillet, de 7h30 à 19 h. Le centre est fermé en Août.

L'accueil de loisirs détient un agrément pour 60 enfants et reçoit le mercredi, en moyenne, 24 enfants de moins de 6 ans et 24 de plus de 6 ans.

Pour encadrer vos enfants, deux directeurs sont présents, en alternance, les matins et soirs. Quatre animateurs sont de service les matins et les soirs.

L'organisation de l'accueil de loisirs est faite de manière à répondre au mieux au besoin d'accueil des enfants et de garantir leur sécurité, en appliquant les obligations fixées par le code de l'Action Sociale et des familles et du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Chaque trimestre, chaque période de vacances, des livrets sont transmis aux parents afin de les informer sur les activités, ceci par tranche d'âge (3/5 ans et 6/10 ans).

Les animations de la période 2009/2010 ont été composées :

- de sorties : Parc des félins, Thoiry, cinéma...
- de spectacles présentés au centre

Maurice MOISY par des sociétés spécialisées dans la petite enfance,

- du gala annuel organisé par l'accueil de loisirs.

■ Périscolaire de l'école maternelle

L'accueil se déroule de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h00 sur le centre Maurice MOISY.

Les enfants pris en charge sont âgés de 3 à 5 ans.

La capacité d'accueil est de 40 enfants, ce nombre est atteint le soir. Le matin 25 enfants fréquentent le centre.

Le matin, les enfants sont déposés au Centre Maurice MOISY à partir de 7h30 puis emmenés à l'école maternelle à 8h30.

Le soir, les jeunes écoliers sont récupérés sur l'école maternelle à 16h30 et conduits au centre Maurice MOISY où leurs parents viennent les chercher de manière échelonnée jusqu'à 19 h.

Pour encadrer tout ce petit monde, deux directeurs sont présents, en alternance, les matins et soirs. Trois animateurs sont de service les matins et les soirs.

■ Périscolaire de l'école élémentaire

L'accueil se déroule de 7h30 à 8h30 et



Activité au centre

de 16h30 à 19h00 à l'école Blanchet. Les enfants pris en charge sont âgés de 6 à 10 ans.

La capacité d'accueil est de 40 enfants. Le matin 25 enfants sont présents, le soir il y en a 30. Pour encadrer les enfants deux animateurs sont de service les matins et les soirs.

La création du périscolaire sur l'école Emile Blanchet a permis de supprimer le trajet le matin et le soir de l'école jusqu'au centre Maurice Moisy, source de danger pour les enfants et de stress pour les animateurs, cela a aussi permis de proposer davantage de places afin de mieux répondre aux attentes des parents.

■ Les moyens matériels et financiers

Chaque année, un budget de fonctionnement et d'investissement (fourni par les responsables de service) est voté par



Visite à la maison de retraite



Activité au centre



Spectacle



Parc aux félins

la municipalité. Ces éléments permettent l'élaboration des programmes de la rentrée suivante.

Chaque partenaire financier, C.A.F. de Seine et Marne et Conseil Général, reçoit les documents nécessaires pour le calcul des subventions attribuées à la commune. Il s'agit, entre autre, d'un projet pédagogique élaboré selon les lignes directrices définies dans le projet éducatif fourni par la mairie.

Ces subventions participent aux frais de fonctionnement de la commune (matériel, sorties, repas, transports, ...) ainsi qu'à l'achat de mobilier et l'entretien des locaux.

Pour l'accueil de loisirs et le périscolaire les familles sont facturées en fonction de leurs revenus, ce qui permet d'appliquer les quotients familiaux délibérés dans le respect du barème de la C.A.F. Il est appliqué un tarif unique pour la restauration.

■ Les moyens humains

Le personnel d'animation répond aux critères professionnels fixés par la DDJS (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports). Des stagiaires sont également accueillis tout au long de l'année. En cas de maladie ou congés d'un agent, ce dernier est le plus rapidement remplacé en tenant compte du niveau professionnel de la personne absente.

L'équipe est constituée d'animateurs possédant soit le BAFA soit le CAP petite enfance, sous la responsabilité de Ghislaine BERNARD et, en alternance, de Clarysse BAUDIER.

Chaque année scolaire, dans le cadre de l'alternance, un apprenti animateur réalise sa formation pratique sur le site.

Depuis décembre 2009 la municipalité a signé des CAE (contrat d'accompagnement à l'emploi), deux des bénéficiaires sont venus renforcer l'équipe.

Animateurs Accueil de loisirs : Clotilde COEURET, Cecilia GUILLEMAIN, Nicole LOPES, Jean-Claude CALIXTE.

Animateurs Périscolaire Ecole maternelle : Nicole LOPES et Cécilia GUILLEMAIN.

Animateurs Périscolaire Ecole élémentaire : Clotilde COEURET et Jean-Claude CALIXTE.

Nicole LOPES assistée de Cécilia



1 - Jean-Claude CALIXTE
2 - Lauriane RODRIGUEZ (personnel CAE)
3 - Clotilde COEURET

4 - Nicole LOPES
5 - Ghislaine BERNARD
6 - Cecilia GUILLEMAIN
7 - Clarysse BAUDIER

Depuis la mise en place de l'étude à l'école élémentaire, une personne du périscolaire de la maternelle participe à la surveillance des enfants de 16h30 à 17h15 avec la personne en charge de l'étude. Elle regagne ensuite le centre Maurice MOISY.

GUILLEMAIN a également en charge la halte-garderie, service proposé aux parents pour la garde de leurs enfants âgés de 6 mois à 3 ans, les lundi, mardi et vendredi matin. Des activités leur sont aussi proposées.

La grande amplitude horaire nécessite la participation, soit le matin soit le soir, de Mme ARNOUX et de deux ATSEM (Mmes ANDRE et GOUGEON).

■ Rôle de la directrice

- prendre en compte toutes les informations communiquées par les familles sur les fiches sanitaires,
- recevoir les familles en cas de besoin (informations, orientations, problèmes rencontrés avec les enfants, ...) en lien avec l'adjoint au maire en charge du Scolaire,
- répondre à toute situation : accidents, incidents et litiges,
- prendre en charge les préinscriptions,
- centraliser toutes les activités prévues par les animateurs et organiser leur bon déroulement,
- réaliser en liaison avec la responsable des Ressources Humaines de la Commune (D.R.H.) toutes les tâches administratives liées au personnel de la structure : suivi des formations, entretiens d'embauche, suivi des apprentis ou stagiaires,
- établir les plannings de tous les agents et s'assurer de leur respect,
- préparer les budgets avec le service comptabilité,

- fournir au service comptabilité les éléments nécessaires à la facturation à destination des parents,
- être le relais entre la Mairie, la DDJS, la CAF et le Conseil général pour les subventions,
- veiller à la bonne application des règles d'hygiène et de sécurité en vigueur.

■ Rôle des animateurs

- proposer des activités et une organisation prenant en compte le plus possible le rythme de l'enfant, en fonction notamment de son âge, selon le projet pédagogique élaboré,
- inciter à la créativité et au développement individuel ou collectif,
- favoriser les échanges de savoir, de savoir-être et de savoir-faire,
- promouvoir l'éveil, l'accès à la culture, au sport, à la découverte de tout environnement naturel ou géographique,
- préserver les notions de plaisir, de bien-être, d'épanouissement, de rêve, d'imaginaire ou de jeu,
- surveiller les enfants lors des repas et dans la cour pendant le temps de restauration.

La disponibilité et la réactivité de toute l'équipe est à signaler ce qui permet d'offrir, tout au long de l'année, une qualité de service appréciée par les parents, les enfants et la municipalité.

Commission communication

Tous en scène

Le samedi 29 mai 2010, les enfants de l'accueil de loisirs ont présenté un spectacle sur le thème du moyen âge au gymnase de Dampmart.

La mise en place d'un spectacle est un moyen joignant l'utile à l'agréable pour apprendre à apprivoiser l'espace, le rythme et l'énergie.

Oser créer, oser être regardé et écouté, sans avoir peur d'être jugé. L'enfant découvre que le spectacle est un plaisir, une émotion, un partage.

Une animation utilisée comme un jeu à travers lequel l'enfant évolue et s'exprime en toute liberté.

Pour les 3/5 ans réalisation d'une pièce, de chansons, et de danses.

Pour les 6/11 ans, théâtre d'improvisation, autour du respect de l'environnement, jonglerie et manipulation de rubans.



Suite au spectacle, des jeux de société sont proposés, jeux de dame, jeux d'osselets et mikado géant.

L'après midi se termine autour d'un goûter.

Nous remercions les parents, pour la réalisation des gâteaux, les enfants repartent souriants, les animateurs détendus, et les parents pleinement satisfaits.

Toute l'équipe de l'accueil de loisirs remercie les parents venus nombreux, la présence de monsieur le Maire, des membres du conseil municipal et toutes les personnes présentes.

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs



Programme de l'Accueil de loisirs

JUILLET 2010

L'équipe d'animation accueille vos enfants au mois de juillet, le thème retenu pour les animations est "l'eau".

Espérons que la météo soit au rendez vous.....

Diverses animations manuelles et sorties sont mises en place, mais nous laissons le suspens pour les enfants. Nous vous dévoilerons toutes ces activités en images en septembre....

POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE

Différentes activités seront proposées, autour de la peinture.

Amener l'enfant, vers un épanouissement de sa personne et de son individualité, conduire en donnant des points de repères, en donnant une méthode pour reproduire dans un premier temps, ce que l'on observe.

- Développer l'initiation à l'art.
- Découvrir des artistes.
- Découvrir des expositions.....

Tout un programme en perspective. Bonnes vacances à tous, petits et grands.

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs

Une sortie au centre Georges Pompidou

Pour les élèves de la classe de Mme Humbert – CE1

Le vendredi 28 Mai, nous sommes allés au centre Pompidou à Paris. Nous avons été accueillis par une conférencière qui nous a fait visiter le musée. Nous avons pris les escalators, c'était comme une chenille, pour aller jusqu'au cinquième étage. Et, de là-haut, nous avons pu voir la Tour Eiffel et tout Paris. Dans la galerie, nous avons vu des sculptures, des tableaux et surtout des œuvres de Sarkis. C'est un artiste Turque de notre époque. Après la visite du musée, nous sommes allés à l'atelier de l'aquarelle. Nous nous sommes installés autour d'une table et

devant nous se trouvaient un grand bol blanc rempli d'eau, de la peinture, un pinceau et deux verres d'eau. Ensuite, nous avons recouvert le pinceau de peinture, nous avons mis la pointe du pinceau dans l'eau et nous avons pu remarquer que la peinture se répandait dans l'eau et faisait des dessins. C'était très joli. Et puis nous avons recommencé avec d'autres couleurs. Nous avons obtenu des chefs d'œuvres. Et voilà, nous aussi nous étions des artistes !

Les élèves de la classe de CE1



Le carnaval 2010 au moyen âge

De nouveau, nous avons chassé l'hiver avec le Carnaval. Malgré tout ce qu'avait pronostiqué la météo, il a fait beau.

Cette année le **Moyen Age** en était le thème. De nos chausses, tabards, capes et épées nous étions équipés. Durant la matinée, le "château fort" de l'accueil périscolaire et l'auberge "Aux gens-bons de Dampmart" ont défilé avec un public de plus en plus nombreux au fur et à mesure du parcours dans Dampmart. Parents et enfants se sont battus à grand renfort de confettis, généreusement distribués par la mairie.

La section modern jazz du multi-club a ouvert la route avec une chorégraphie spécialement créée par leur professeur

Annabela. De nombreux enfants et parents sont venus déguisés, ce qui permet, année après année de réussir cette manifestation. Tout le défilé s'est retrouvé au gymnase où les parents d'élèves nous attendaient pour nous offrir une collation. L'association Tai-Chi nous a ensuite offert une démonstration de leur art.

En début d'après-midi, nous nous sommes donnés rendez-vous pour aller à Lagny à pied ou en voiture, pour un grand défilé au milieu des rues bondées de monde. Les danseuses du modern jazz ont de nouveau réalisé leur presta-

tion avec brio, devant des centaines de personnes. Nous avons vu et participé à un spectacle, qui comme chaque année, nous laissera des souvenirs inoubliables. Nous sommes revenus tranquillement pour prendre un repos bien mérité. Vivement l'année prochaine pour le prochain carnaval.

Encore merci à tous, enfants, parents, bénévoles, personnel communal pour votre participation et votre engagement.

Commission vie locale

Association des Parents d'élèves





Tai-chi



Section modern jazz du multi-club - Annabella



Décorations de Noël

Résultat du concours

M. le Maire et les membres du jury ont, avec grand plaisir, remis leur prix aux lauréats du 1^{er} concours Dampmartois de décorations de Noël :

- 1^{er} prix M. et Mme ROBERT**
- 2^{ème} prix M. et Mme LEROY**
- 3^{ème} prix M. et Mme BARCA**



Leur implication et leur talent ont été félicités. Le reportage diffusé par M6 a contribué au succès de ce concours et a fait connaître Dampmart dans nombre de foyers français pendant quelques minutes. Nous remercions toutes les personnes qui ont décoré leur maison, leur jardin, leur péniche,

afin que petits et grands soient ravis et que Noël éclate de couleurs et de gaieté.

Rendez-vous en décembre pour le prochain concours.

Commission vie locale

Loto 2010



Comme tous les ans, le loto traditionnel a connu son succès habituel lors de la Galette des Rois. L'ambiance chaleureuse et la bonne humeur ont été présentes tout au long de l'après-midi. Rendez-vous l'année prochaine.

Calendrier 2010

Inscriptions au Vide-greniers du 1^{er} au 4 septembre en Mairie

- | | |
|---|--|
| Feu d'artifice ----- | Mardi 13 juillet |
| Rentrée scolaire ----- | Jeudi 2 septembre |
| Forum des associations ----- | Samedi 4 septembre |
| Vide-Greniers ----- | Dimanche 12 septembre |
| Jazz in Marne ----- | Samedi 18 septembre |
| Téléthon ----- | Samedi 4 et Dimanche 5 décembre |
| Repas des Anciens ----- | Jeudi 16 décembre |
| Noël des Ecoles ----- | Vendredi 17 décembre |
| Vœux du Maire ----- | Samedi 18 décembre |
| Spectacle de Noël de la municipalité--- | Dimanche 19 décembre |

Les extérieurs du "Printemps de paroles" à Dampmart

Le festival Printemps de Paroles, pour la première fois depuis sa création, s'est déroulé durant une semaine sur des communes de Marne et Gondoire.

Dampmart a eu le privilège de faire partie des communes où un spectacle s'est déroulé, le mardi 18 Mai à 21 h 40 au gymnase "ROBY".

Nous avons donc décollé pour Pluton avec la "Compagnie des Femmes à barbe" : un spectacle extra-terrestre destiné à tous les terriens.

Une nouvelle façon de faire un spectacle de mentalisme en mêlant le burlesque et le paranormal.

La centaine de personnes présentes était transportée par un comédien étonnant et hilarant : Gwen Aduh, dans le monde des mentalistes. Nous avons tous été bluffés, étonnés,

conquis, portés par une onde comique et cosmique.

Après avoir assisté à ce spectacle pendant plus d'une heure, et même si nous avons décidé finalement de ne pas partir pour Pluton, l'ambassadeur plutonien et son implant cérébral de transmission nous a laissé dans notre gymnase, dans un état de questionnement et une chanson dans la tête.

La plupart des spectateurs se sont retrouvés au parc de Rentilly le week-end du 22 et 23 Mai pour faire partie des 9000 visiteurs du festival. Merci à l'équipe du parc culturel de Rentilly pour ce festival, aux équipes des services techniques, aux élus, et aux spectateurs, sans qui tout cela ne pourrait avoir lieu.

Vivement la prochaine programmation, où vous serez encore plus nombreux, nous n'en doutons pas.

Commission vie locale



70 participants étaient présents accompagnés par les conseillers municipaux en charge de la vie locale. Ces joyeuses « têtes blanches » d'un dynamisme exceptionnel étaient au rendez-vous pour un départ aux alentours de 9 h 30. Direction un petit village de l'Aisne, Silly la Poterie, où un bateau vedette les attendait. Au programme, promenade fluviale sur le canal de l'Ourcq très appréciée, en direction de la Ferté Milon. Pour ceux qui aiment l'histoire, des

noms comme Jean De La Fontaine venu s'y marier, Jean Racine qui y naquit, plus encore notre Gustave Eiffel qui y construisit une passerelle reliant le canal à la Ferté Milon, flottaient dans nos têtes.

Le déjeuner, toujours dans la bonne humeur, s'est poursuivi à la Guinguette « Le Port aux Perches » où nos Dampmartoises et Dampmartois, pour certains plus que septuagénaires ont dansé jusqu'au départ du car. La fin de journée s'est terminée par un buffet campagnard en mairie.

Une sortie à la Ferté Milon

Autre fait marquant de ce joli mois de mai, la sortie des anciens qui s'est déroulée le mercredi 26 mai 2010.

Pour ma 1^{ère} expérience, nos anciens sont passionnants (ils se reconnaîtront) par leur expérience professionnelle très active et très riche, leur vie, leur savoir faire, leur savoir vivre et leur bonne humeur. Ils nous ont transporté à quelques années de là et c'est avec plaisir que nous recommencerons à nous laisser envivrer par leur passé.

Quelle bonne journée ...

*Patricia Noris
pour la commission vie locale*

Boxe Française

Dampmart gagne aux «POINGS»

Le 07 mars les jeunes champions du Dampmart Boxe Française ont repris du service en affrontant une délégation seine et marnaise.

Pendant plus de 45 assauts très techniques et engagés nos jeunes champions ont montré toute leur détermination et leur pugnacité face un public conquis et chaleureux, dans un esprit sportif et de fair-play admirable. Sous l'œil avisé de grands champions que sont : Nancy Genin, vainqueur du tournoi de France, Jeremy Charrier, vice-champion de France, Ludovic Millet, champion de France, d'Europe et du Monde de boxe française, qui ont ainsi pu juger du niveau de ces futurs champions.

Résultats :

- **Médaille d'Or** : Benamari Leonie, Lancuch Loris, Dallas Jonathan, Martins Clement et Piris Guillaume qui obtient la coupe du meilleur styliste du tournoi.
- **Médaille d'Argent** : Pedron Erwan, Dias Enzo, Mazet Graig et Eruam Lolita qui obtient la coupe de la meilleur styliste du tournoi.

- **Médaille de Bronze** : Correia Ivanna et Piris Megan qui obtient la coupe du fair-play.

Le 16 mai, les **championnats de Seine et Marne** des jeunes de moins de 12 ans étaient organisés à Dampmart pour la deuxième fois. Entre les différentes catégories de poids, d'âge et entre garçons et filles, il y avait 12 titres à conquérir, que toutes les délégations Seine et Marnaise convoitaient, certains grands clubs avaient engagé 12 boxeurs, un par catégorie.

Mais c'était sans compter sur les jeunes de notre école de boxe qui ont prouvé, une fois de plus, leur maîtrise technique et leur science du combat dans cette quête sportive.

Sur les 7 engagés, Dampmart a obtenu un sans faute avec 5 titres de Champion et 2 titres de vice champion.

Résultats :

- Piris Guillaume, Pedron Erwan, Lancuch Loris, Dias Enzo, Benamari Leonie champion de Seine et Marne 2010.
- Iannone Leanna, Correia Ivanna vice championne de Seine et Marne 2010.

Michel Piris Président du club boxe française



Un seul mot : FELICITATIONS

Les jeunes boxeurs du Club de Boxe de Dampmart se sont brillamment illustrés lors du championnat de Seine-et-Marne.

Le palmarès est très éloquent :

- Ivanna CORREIA (9 ans)
Vice championne 2010
- Guillaume PIRIS (9 ans)
Meilleur Styliste du tournoi et Champion 2010
- Léanna IANNONE (10 ans)
Vice championne 2010
- Léonie BENAMARIE (10 ans)
Championne 2010
- Loris LANCUCH (10 ans)
Champion 2010
- Enzo DIAS (11 ans)
Champion 2010
- Erwan PEDRON (11 ans)
Champion 2010

Naturellement, Michel PIRIS, Président du club et entraîneur, est à l'honneur au vu de ces remarquables résultats.

Encore BRAVO à tous.

Commission vie locale



▲ Au centre en blanc **Ludovic Millet** champion de France, d'Europe et du Monde de boxe française, à sa droite **Nancy Genin** vainqueur du tournoi de France et à sa gauche **Jeremy Charrier** vainqueur des internationaux de Belgique, du Maroc et vice champion de France



Association des parents d'élèves

Les associations de parents d'élèves regroupent exclusivement des parents d'élèves auxquels sont assimilées les personnes ayant la responsabilité légale d'un ou plusieurs enfants.

Sur notre commune, l'association regroupe les parents ayant des enfants scolarisés sur Dampmart. **Toute personne ayant un enfant scolarisé sur la commune peut donc assister à nos réunions et participer à nos diverses actions.** Notre association se compose d'un bureau, élu chaque année par les membres de l'association. Pour être membre de l'association il suffit de payer la cotisation annuelle (5 €).

Elections des délégués représentant les parents d'élèves.

Déroulement des élections :

Tous les ans, avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire, les parents d'élèves élisent leurs représentants aux conseils d'école.

Depuis septembre 2004, chaque parent d'élèves est électeur et éligible, sous réserve pour les parents d'enfant mineur de ne s'être pas vu retirer l'autorité parentale. Chaque parent ne dispose que d'une voix quel que soit le nombre de ses enfants inscrits dans le même établissement. Le vote est personnel (sans procuration) et secret. Il peut avoir lieu par correspondance. Il s'agit d'un scrutin de liste, à la représentation proportionnelle. Le nombre de DPE dépend de la taille de chaque établissement. A l'école maternelle, il y a quatre classes, donc quatre parents délégués titulaires et quatre parents délégués suppléants. A l'école élémentaire, nous avons sept classes, donc sept délégués titulaires et sept délégués suppléants.

Le conseil d'école :

Institué dans chaque école, le conseil d'école est composé du directeur, des maîtres, du maire et d'un conseiller municipal de la commune, du DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale), de l'EN (Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription) et des représentants élus des parents d'élèves (en nombre égal à celui des classes de l'école).

Rôle et Missions d'un délégué de parents d'élève (DPE) :

Ils sont la représentation officielle des parents d'élèves dans la vie scolaire via leur participation aux conseils d'école. Ils sont là pour transmettre les demandes ou remarques des parents à la mairie et aux écoles. Ils peuvent aussi servir de modérateurs (à



Goûter de Noël



Kermesse maternelle



Père Noël des écoles



Buvette carnaval

la demande des parents ou des écoles) en cas de problèmes personnels. Il est possible qu'ils soient sollicités par une famille pour servir de tiers, de médiateur lors d'un conflit ou de mauvais rapport avec le corps enseignant. Ils sont acteurs à part entière dans la vie de l'école, ils sont la voix des parents pour le bien être des enfants. Ils informent les familles sur la vie scolaire des enfants. Il s'agit de tout le quotidien au sein de l'établissement. Ils constituent un lien permanent entre les familles, l'établissement et les professeurs. Ils font circuler l'information dans les deux sens : des parents vers l'établissement et inversement. Sur la commune, l'association possède un panneau d'affichage devant chaque école, ainsi qu'un casier à l'intérieur de la mairie, et une boîte aux lettres devant les écoles pour que la communication puisse s'établir dans les deux sens (de l'association vers les parents et inversement).

- Ils peuvent intervenir et assister les parents qui le souhaitent lors d'un entretien avec l'enseignant.
- Ils interviennent lors de manifestations au sein de l'école.
- Sur Dampmart, nous organisons :
 - Un goûter au sein de chaque école le dernier vendredi de décembre, avant les vacances scolaires. Nous assistons également le Père Noël et la municipalité dans la distribution des cadeaux aux élèves des écoles maternelle et élémentaire,
 - Une buvette au gymnase, pour tous, à la fin du défilé du Carnaval dans les rues de Dampmart,
 - Une kermesse à l'école maternelle, ainsi qu'un apéritif.

Nous espérons vous trouver nombreux au forum des associations qui aura lieu le samedi 4 septembre au gymnase. C'est bientôt les grandes vacances, souhaitons aux enfants un bon repos des méninges, pour redémarrer en forme à la rentrée de septembre.

Aude Zafour
Présidente de l'association
des parents d'élèves

Multi-club

Nouvelle activité pour la section danse

Pour la rentrée de septembre 2010, le Multi-Club propose une nouvelle activité pour la section danse, la GRS (Gymnastique Rythmique et Sportive). C'est une discipline sportive à composante artistique, principalement féminine, utilisant plusieurs engins d'adresse. Cinq engins sont utilisés par les gymnastes dans leur chorégraphie : la corde, le cerceau, le ballon, les mas-

sues et le ruban. Pour la première année, nous ouvrons un cours adressé aux enfants de 2ème section de maternelle (4-5 ans).

Pour plus de renseignements, rendez-vous au forum des associations le samedi 4 septembre 2010 à partir de 14h ou auprès de Mlle Sandrine Reyjal 06 82 03 08 37.



Les Z'Improbables

Côté théâtre d'improvisation...

Que s'est-il passé le 13 février à Dampmart ? Un match de basket a eu lieu au gymnase, Avatar attirait moult spectateurs dans les salles obscures, Valentin s'apprêtait à demander sa dulcinée en mariage, il a fait très froid, brrr... Oui, certes ! Mais l'événement majeur de ce début d'année, c'est le match d'improvisation théâtrale « Filles contre Garçons » donné par l'équipe des Z'IMPROBABLES.

Le public présent a pu assister à un match de deux fois quarante minutes, rythmé par des scènes d'improvisation théâtrale drôles, loufoques, dynamiques, toujours différentes et de grande qualité, animé parfois avec zèle par l'arbitre, et suivi par des spectateurs attentifs ayant la satisfaction de participer en votant pour l'une ou l'autre équipe. Au final peu importe le résultat (les garçons, par galanterie, ont laissé gagner les filles), l'essentiel de ce match d'improvisation était d'animer culturellement notre commune, d'offrir un spectacle encore trop rare et divertissant aux différents spectateurs présents.

Au cours de ce premier semestre, la troupe LES Z'IMPROBABLES de Dampmart a également réalisé un déplacement pour rencontrer L'IMPROTHEO de Beauvais. On aura ainsi pu voir une colonie de bourgeois jouer à Twister, une fille retrouver son père qui lui

voulait retrouver son argent, une enquête de marins fragiles de l'estomac... Il y a eu encore tant de belles histoires, qu'on aurait voulu les vivre plutôt que de se les laisser conter!

Après une heure et demie de jeu et une dernière improvisation décisive, les Z'Improbables se sont inclinés face aux Improthéos. Les spectateurs n'ont pu que saluer le jeu des deux équipes. Les Z'Improbables ont chaudement applaudi la performance et l'intensité du jeu de l'équipe de Beauvais et c'est avec plaisir et impatience que nous nous sommes promis de nous rencontrer à nouveau, à Dampmart et/ou à Beauvais.

La saison n'est pas terminée, puisqu'un dernier défi attend LES Z'IMPROBABLES. En effet en juin la troupe des IMPRONAUTES de Chelles improvisera avec la troupe de Dampmart à travers des thèmes donnés par un drôle d'arbitre. Humeur, frisson, stupeur seront au rendez-vous...

Vous souhaitez connaître davantage LES Z'IMPROBABLES, consultez sur notre blog :

<http://leszprobables77.over-blog.com/>

Ou contactez nous au **06 83 53 50 22**.

Téléthon 2010

Le téléthon 2010 se déroulera début décembre ! C'est encore loin... Mais non il faut déjà y songer. Depuis plusieurs années, se tient à la mairie un marché de Noël dont une partie de la recette est versée au Téléthon. Réservez déjà sur vos agendas ces dates : **samedi 4 et dimanche 5 décembre 2010 de 10h à 18h.**

Si vous désirez y participer, en tant qu'exposant, n'hésitez pas à me le faire savoir.

Vous pouvez me laisser un message auprès du secrétariat de la mairie. Je prendrai contact avec vous pour vous informer des conditions de participation.

Cette année déjà quelques participants ont retenu leur place :

- bibelots bois et métal,
- peinture sur bois
- patchwork
- tricots
- peinture sur soie
- chaussons (adulte et enfant)
- bijoux
- macarons

N'hésitez pas à nous rejoindre si vous êtes créateur (trice) d'objets réalisés par vos soins.

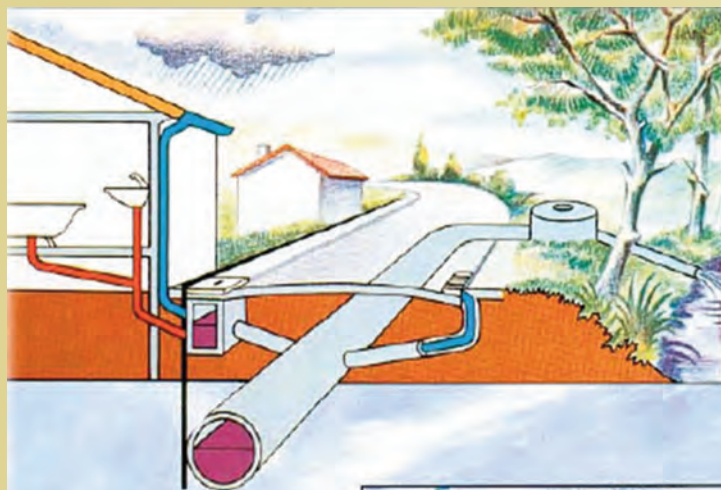
Cette année la municipalité s'investit également dans cette manifestation et propose le soutien des commissions « Animation, Vie locale et Information, Communication ».

Je les remercie très vivement pour cette aide.

J'espère au nom de tous les exposants avoir votre visite.

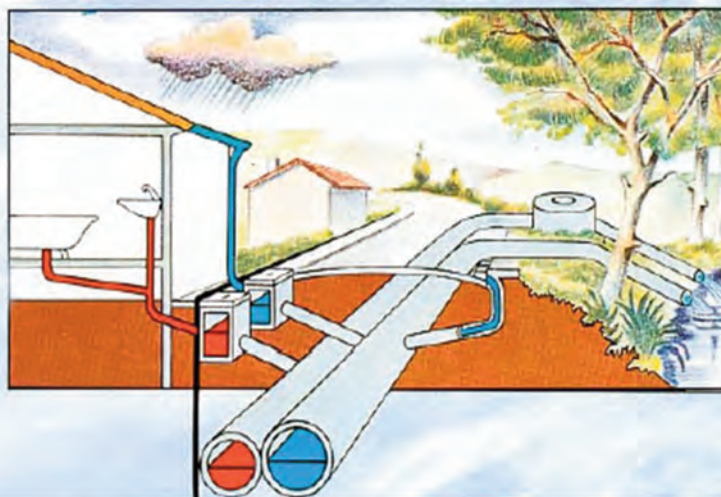
Eveline Mercier
(accréditation Téléthon 2009 77N073)

Travaux assainissement, c'est parti ...



Réseau unitaire
(aujourd'hui)

Réseau en séparatif
(après travaux)



Comme annoncé lors d'un précédent numéro, la communauté de Marne et Gondoire s'est engagée dans un ambitieux et indispensable programme d'assainissement sur le territoire d'un montant de 64 millions d'euros sur 15 ans. Dampmart avec 7 millions représente le 3^{ème} budget.

Ces travaux vont permettre de passer d'un système d'assainissement de type unitaire à un système de type séparatif. Ceci permettra de limiter les dysfonctionnements de la station d'épuration, de stopper les pollutions du milieu récepteur et de limiter les débordements du réseau. La logique d'un réseau d'assainissement est de dimensionner ce dernier de l'aval vers l'amont afin de recueillir aisément les flux. Dans cette logique, les premiers travaux concerneront les rues de l'abreuvoir, la place de l'église, et la création des têtes de pont sur la rue de la République et la rue de Lagny. Ses travaux sont complexes de part le franchissement des voies ferrées via le passage exigü rue de l'abreuvoir et la densification de tous les concessionnaires, Place de l'église.

Ces opérations vont durer deux mois et demi et seront exécutées de mi juillet à fin septembre. Pour tenir ce planning extrêmement serré, nous n'avons d'autre choix que de condamner une partie de la circulation sur cette période et de dérouter le trafic bus durant les mois d'été avec un sens de ligne inversé.

Aussi, la rue de Bourdin verra son sens de circulation inversé afin de mener à bien ce chantier.

Bien entendu et comme à notre habitude les riverains des rues concernées et les usagers de la ligne de bus se verront informés au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

La communauté d'agglomération de Marne et Gondoire a commissionné le Siam (Syndicat Intercommunal Assainissement Marne la Vallée) pour la maîtrise d'ouvrage de ce programme.

Une réunion publique sera organisée au dernier trimestre afin d'expliquer la logique retenue et de présenter l'ensemble des opérations sur notre commune.

*Laurent Delpech pour la commune de Dampmart
vice président Marne et Gondoire
en charge de l'exploitation du réseau d'assainissement.*



Etat-Civil

NAISSANCES 2010

PILGRAIN--CUBURU Amélya, Hanony	03 janvier
CALAME Suzie, Liliane, Sarah	24 janvier
MARCHESI Karen, Nadia, Mireille	08 février
STARR-LASSEN--FAYET Luan, James, Joël	19 février
MEZERGUES Lenny, Adrien, Jean-Paul	25 février
BARRER Evan, Francisco	01 mars
PORTALES Loucas, Roman	04 mars
PIERRE--KRANTZ Nina-Rose	31 mars
DOUBLET Nolann, Jérémie, Gilles	15 avril
NOTTE Léa, Louise	30 avril
FEDON Elodie, Françoise, Thérèse	12 mai
DALEM Margaux, Martine, Hélène	21 mai
THIBOULET Noam, Dominique, Michel, Tom	24 mai
RAMEAU Chloé, Jocelyne, Ghislaine	27 mai

MARIAGES 2010

HALLAIS Philippe et DEGASNE Laurence, Yvette, Paule	24 avril
--	----------

DÉCÈS 2010

CHEILAN Josette, Marie, Louise veuve GIACOMONI	88 ans
CORREIA Philippe, José	39 ans
DECOTE Christophe	42 ans
HOUDART Serge, Bernard	83 ans
JULLIARD Suzanne, Louise veuve GRIGNARD	100 ans
LE FORMAL Fernande, Marie, Victoire veuve COSTES	93 ans
LEGRAIN Liliane, Gabrielle veuve GRANDJEAN	82 ans
LEMAY Josiane épouse MARCHESI	72 ans
MARCHANT Marius	92 ans
PARROUSSIE Jean, Marcel	56 ans
RENARD Jacqueline, Yvonne épouse SOREL	84 ans

La réponse est dans le pré... ou qu'est-ce que la tonte différenciée ?

Comment la promenade de la Dhuis peut-elle être aussi fréquentée et constituer néanmoins un habitat naturel de prédilection pour de multiples espèces végétales et animales ?

Réponse de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France, gestionnaire du site :

Contrairement à une idée trop communément répandue, l'accueil des promeneurs dans les milieux naturels ne constitue pas toujours un frein au développement de la biodiversité. Il suffit de gérer ces milieux de façon différenciée : c'est-à-dire pratiquer, à l'intérieur d'un même site, un entretien adapté à chaque espace selon la vocation qui lui est attribuée.

La promenade de la Dhuis est un bon exemple.

Aux abords des allées gravillonnées, empruntées quotidiennement par piétons et cyclistes, la pelouse est tondue régulièrement. Mais à l'arrière de ces minces bandes de végétation, l'herbe n'est fauchée qu'une seule fois par an... conséquence : maintien d'une prairie naturelle, propice au foisonnement de multiples espèces, de la plus commune à la plus rare. Orchidées, papillons et oiseaux trouvent ici un milieu favorable pour se développer.

Si la végétation avait été tondue de façon régulière, c'est en moyenne dix fois moins d'espèces qui auraient été présentes sur le site. Ceci nous le savons de source sûre : avant de faire ce choix de mode de gestion différenciée en 2008, nous avons réalisé, en collaboration avec les communes de

proximité et des associations, plusieurs inventaires écologiques. Ils ont permis d'évaluer la richesse écologique potentielle des milieux et de la favoriser.

En revanche, la tonte différenciée donne un aspect quelque peu « désordonné » au paysage, qui peut surprendre le promeneur : pourquoi ici le gazon est minutieusement tondu alors que juste à côté, un brouhaha de fleurs et d'herbes folles pousse de façon anarchique, comme s'il avait été oublié par le jardinier ?

La réponse est dans le pré...

Contact presse :
Angélique LUCAS
Chargée de communication
Tél : 01 72 69 51 11
alucas@aev-iledefrance.fr

Un peu d'histoire... les noms des rues de Dampmart - suite



Rue
Arthur
Boucher



Rue
Clément
Brevard

En 1956, sur le compte-rendu de séance d'un Conseil Municipal il est écrit : « Après 58 ans au Conseil Municipal, dont 30 années comme adjoint au Maire, et pour tant de services rendus à la population, il est décidé qu'une rue portera le nom de **“Clément Brevard”**. Il est né en 1867 de parents cultivateurs et vigneron. En 1950, il démissionne du Conseil Municipal pour raison de santé. Il décède en 1952. Son épouse le rejoint en 1953. Par testament, Madame Brevard lègue une somme d'argent à la commune. **“Arthur Boucher”** est né à La Ferté sous Jouarre en 1860. A Dampmart, il exerce le métier d'instituteur de 1887 à 1920. A partir de 1919, il est conseiller municipal puis adjoint au Maire. La toute jeune « Union Musicale de Dampmart » le nomme directeur, chef de musique de 1928 à 1931. Suite à

son décès en 1933, la ruelle de grand port devient rue Arthur Boucher à titre « d'hommage public ». Avocat de profession, **“Léon Gambetta”** naît en 1838 à Cahors. Sa remarquable carrière politique commence en 1869 comme député de Marseille, puis continue en tant que ministre de l'Intérieur. Par la suite, il devient député du Bas Rhin, puis de la Seine, puis du XX^{ème} arrondissement de Paris, puis Président de la Chambre des députés pour s'achever à partir de 1881 comme Ministre des affaires étrangères et Président du Conseil. C'est à ce moment qu'il compose le cabinet « Union Républicaine » qui, entre autres, décide que l'Agriculture sera un ministère à part entière. A 44 ans, il décède à Sèvres le 31 décembre 1882 de l'infection d'une banale blessure accidentelle.

100 ans...



Mme TRUCHOT vient de fêter ses 100 ans en présence de sa nombreuse parenté et de ses amis. L'évènement a été célébré avec beaucoup d'émotion. Félicitations à cette Dampmartoise de longue date et bon anniversaire.

La municipalité



Rue Gambetta

Il est enterré à Nice. En 1883, à Dampmart, la ruelle de la glaisière devient la rue Gambetta. En 1920, une urne contenant son cœur est transférée au Panthéon. A suivre.....

Michèle Dupont-Legendre

Médaille de bronze

Je voulais vous présenter un jeune apprenti Charpentier Mr Brites Thomas. Il a été médaillé de Bronze départemental au concours «Un des Meilleurs Apprentis de France » le Mardi 4 Mai, au Conseil Général à Melun. Je voulais aussi remercier et dédier cette médaille à Mr Jean-Paul Gicquel et Mr Antoine Larincq ses deux formateurs.

Mme Brites



Fermeture de la Mairie pendant la période estivale 2010

Nous vous informons que la mairie sera fermée tous les samedis matin, du 17 juillet au 14 août inclus.

Opération tranquillité vacances

Vous partez en vacances en juillet ou en août 2010 Prenez contact avec le commissariat de police de Lagny sur Marne :

Signalez votre absence et communiquez les coordonnées de la ou des personne(s) à contacter en cas de problème concernant votre logement.

Des patrouilles seront organisées régulièrement dans les zones d'habitations délaissées afin d'assurer un maximum de dissuasion à l'encontre des cambrioleurs.

Soyez solidaires de vos voisins :

Une surveillance mutuelle des appartements ou maisons est le premier pas vers une sécurité plus efficace.

Pour tout renseignement complémentaire :

vous pouvez téléphoner au commissariat et en cas d'urgence (24h/24h), **appeler le 17.**

PEUR DE PARTIR EN VACANCES ?

une seule solution

**OPÉRATION
TRANQUILLITÉ
VACANCES**

Navette hebdomadaire

Depuis le mois de février 2010, une navette hebdomadaire circule chaque vendredi matin ; elle est assurée par KEL-TOUR et **concerne tous les Dampmartois.**

Intermarché et Franprix sont les points de dépose et de reprise des personnes intéressées.

Une participation de 2 euros aller/retour est demandée.

La vente des tickets se fait à la Mairie.

Les cartes Rubis et Amétiste donnent la gratuité aux porteurs de celles-ci.

Circuits



ALLER

9h40	Les Lions
9h42	Eglise
9h45	Hazard
9h47	Lambuis
9h49	Juliette Vadel
9h52	Daniel Leduc
9h54	Angles rue Daniel Leduc/Carnetin
10h00	Intermarché
10h10	Franprix



RETOUR

11h10	Intermarché
11h20	Franprix
11h32	Les Lions
11h33	Eglise
11h35	Hazard
11h37	Lambuis
11h39	Juliette Vadel
11h42	Daniel Leduc
11h43	Angles rue Daniel Leduc/Carnetin
11h45	Place des Ormes

Dimanche

La ligne régulière du bus n°4 circule tous les dimanches aux horaires habituels. Le terminus devient Cornilliot/Gare.

Information

La municipalité sera attentive à l'utilisation de ce nouveau service, en dessous d'un certain seuil de fréquentation, la mairie se réserve le droit de le suspendre.

Communiqué

Paiement par Carte Bleue

Nous vous rappelons qu'un mode de paiement par Carte Bleue vous est proposé en mairie pour régler vos factures de restaurant scolaire, accueil de loisirs, halte-garderie, étude ainsi que pour les repas à domicile.



N° URGENCES

MAIRIE	01 64 30 13 45	SAMU SOCIAL	115
SOUS-PRÉFECTURE DE TORCY	01 60 95 59 77	HÔPITAL DE LAGNY	01 64 30 70 70
POLICE-SECOURS	17	SOS MÉDECINS	0 825 33 36 15
COMMISSARIAT	01 64 12 68 68	SOS DENTISTE	08 92 23 11 28
GENDARMERIE	01 64 30 00 91	SOS ANTIPOISON	01 40 05 48 48
POMPIERS	18	SOS-SERRURIER	0 800 00 00 08
SAMU (15)	01 64 10 67 50	EDF-GDF	0 810 333 177
		SFDE	0 811 900 400

SOS Bibliothèque en détresse

Un certain nombre d'entre vous ont répondu à notre S.O.S du dernier Echo de Dampmart et nous les remercions.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à venir vous inscrire : 10 € par an et par famille.

Contactez la Mairie au **01 64 30 13 45**.



La municipalité **OFFRE**
aux nouveaux
entrepreneurs
de Dampmart leur
première parution
publicitaire

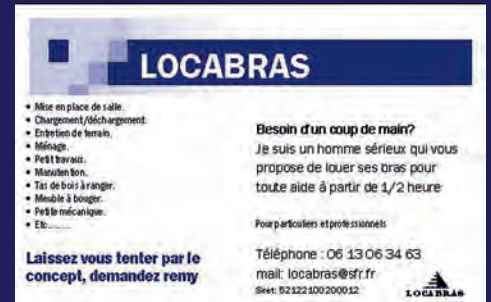


ENTRETIEN, DÉPANNAGE,
RÉVISION...

L'EXPÉRIENCE AUTOMOBILE
CHEZ VOUS,
À VOTRE SERVICE.

MARID.BECUWE@ORANGE.FR

MARIO AUTOMOBILES
SERVICE A DOMICILE
TEL/ 06.60.61.80.15



LOCABRAS


- Mise en place de salle.
- Chargement/déchargement.
- Entretien de terrain.
- Ménage.
- Petit travail.
- Manutention.
- Travaux de bois à ranger.
- Meuble à bouger.
- Petit bricolage.
- Et...

Besoin d'un coup de main?
Je suis un homme sérieux qui vous propose de louer ses bras pour toute aide à partir de 1/2 heure

Pour particuliers et professionnels

Téléphone : 06 13 06 34 63
mail: locabras@sf.fr
Site: 52122100200012

Laissez vous tenter par le concept, demandez renty



Rappels IMPORTANTS

Enlèvement des ordures ménagères
Lundi et jeudi matins.

Tri sélectif poubelles jaune et verte
Vendredi matin.

Enlèvement des extra-ménagères
lundi 2 août, lundi 4 octobre, lundi 6 décembre.

Rappel important : les ordures ménagères, extra-ménagères ainsi que le tri sélectif doivent être déposés sur le trottoir devant son domicile, **uniquement la veille au soir.**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne auditive **ne peuvent être effectués que :**

- de 7 heures à 20 heures, les jours ouvrés ;
- les samedis, de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 h 30 ;
- les dimanches et jours fériés, de 10 heures à 12 heures.

*Arrêté de la préfecture N° 00 DDASS 18 SE du 13 novembre 2000 relatif aux bruits de voisinage modifiant l'arrêté préfectoral 96DAI 1 CV n° 084 du 11 juillet 1996



7 HYPNOSE ERICKSONIENNE 7

Consulting et PNL

HYPNOTHERAPEUTE

06 17 55 32 69

DAMP MART



DAMP MART
SANDrine à domicile
Coiffeuse, Prothésiste Ongulaire

Coupez Femmes, Hommes et Enfants
Prothésie Ongulaire

Appelez-moi
06 79 67 12 63

Mairie de Dampmart
7 rue de Château

Tél. : **01 64 30 13 45**

Fax : 01 64 02 27 52

Courriel : mairie@dampmart.fr

Site internet : www.dampmart.fr

Horaires d'ouverture au public

Lundi, mardi, vendredi : 9 h - 12 h et
14 h 30 - 17 h 15

Mercredi : FERMÉ AU PUBLIC

Jeudi : 9 h - 12 h et 14 h 30 - 18 h 30

Samedi : (permanence état civil) de 9 h - 12h 30

Centre de loisirs – Cantine 01 60 31 13 83



**Fermeture de
la Mairie
pendant la période
estivale 2010**

Nous vous informons que la mairie sera fermée tous les samedis matin, du 17 juillet au 14 août inclus.